

Actes officiels

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **39 (1894)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ordre du jour est épuisé, mais avant que la séance soit levée, M. le colonel Ceresole, commandant du 1^{er} corps d'armée, tient à remercier M. le colonel Secretan, au nom de ses camarades les officiers vaudois, du volume qu'il vient de publier sur l'*Armée de l'Est*. Les officiers de l'armée fédérale peuvent être fiers qu'un des leurs ait écrit un ouvrage militaire aussi parfaitement étudié et exposé.

A ces paroles, accueillies par les applaudissements de tous, le colonel Secretan répond en quelques mots.

La séance est ensuite levée.

Nous arrêterons là ce compte-rendu, la partie de la réunion consacrée au travail étant terminée, et le plaisir devant seul occuper le reste de la journée. Un diner en commun à la cantine de l'exposition, les courses fort intéressantes organisées par la société de cavalerie de la Suisse romande, enfin, le coup de l'étrier, aimablement offert dans le jardin du cercle d'Yverdon par les autorités communales et les officiers de la localité, tels furent les derniers articles du programme.

Comme les précédentes assemblées, la réunion d'Yverdon ne laissera que de bons et durables souvenirs à ceux qui ont eu le plaisir d'y prendre part.

ACTES OFFICIELS

Le Département militaire fédéral a nommé : instructeur de 1^{re} classe d'infanterie, M. le colonel Edmond de la Rive, de et à Genève ; sous-intendant attaché à l'intendant des forts, à Andermatt, M. Frédéric Maag, de Rheinau (Zurich), lieutenant d'artillerie de forteresse, à Andermatt.

— M. le major Philippe Andreae, à Berne, commandant du bataillon 39, a été promu au grade de lieutenant-colonel d'infanterie.

— M. le pasteur Frédéric Casutt, à Tuggen, a été nommé aumônier militaire du lazaret de campagne n° 6.

— M. le colonel Dr Neiss, de Payerne, est envoyé par le Département militaire fédéral pour suivre un cours de manœuvres de troupes sanitaires qui aura lieu au mois d'octobre prochain aux environs de Paris.

Vaud. — M. le capitaine d'artillerie A. Jaton, à Morges, a été nommé directeur de l'Arsenal de Morges, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Borgeaud, appelé à d'autres fonctions.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Allemagne. — *Nouvelle à sensation !* — On lit dans le *Petit Marseillais* :

« Une information venant de source que nous avons quelque raison de